

NOTE AUX AUTEURS – REVUE TERRITOIRE EN MOUVEMENT

Tout article doit répondre aux normes de publication indiquées ci-dessous. **Le non respect de ces normes entraînera le renvoi systématique de l'article à son auteur** pour mise aux normes avant présentation au comité de rédaction de la revue et évaluation par deux lecteurs (processus anonyme).

Tout article doit être envoyé en version électronique au Directeur de Publication de la revue Territoire en Mouvement ou au pilote de numéro en cas d'appel à textes. L'auteur n'est en aucun cas rémunéré. Il est responsable du contenu de son article. Il s'engage à ne pas retirer son texte et à ne pas le présenter à une autre publication ou sur un site d'archives ouvertes sur internet pendant la période qui sépare son acceptation par le Comité de Rédaction de sa publication. A parution, l'auteur recevra (à l'adresse indiquée dans l'entête de son article) cinq tirés à part de son texte accompagnés d'un exemplaire du numéro dans lequel paraît son article.

La taille de l'article ne devra pas dépasser 50 000 signes espaces compris. Il devra impérativement comporter un titre en français et en anglais (100 signes maximum chacun), un résumé en français et en anglais (2 000 signes maximum chacun), 5 mots clés en français et en anglais, le corps de l'article avec une introduction, des parties et des sous parties numérotées (1. TITRE – 1.1. Titre – 1.1.1. Titre), une conclusion et une bibliographie respectant les normes et la présentation indiquées plus bas.

Le texte doit être fourni en format word (.doc .docx .rtf) sans mise en forme.

L'identité de l'auteur doit être présentée comme suit :

DUPONT Denis
Maître de Conférences
Université de ...
115 rue du Faubourg
59000 LILLE
denis.dupont@yahoo.fr

Les illustrations/figures/cartes originales et photos doivent être fournies en fichiers séparés en format natif (.ai .eps .tif .jpeg peu compressé) et les **tableaux en format word** (.doc .docx .rtf) **ou excel** (.xls .xlsx), leur titre situé hors du cadre au dessus à gauche, la source en dessous à gauche. Leur emplacement doit être signalé dans le texte selon la formule : Insérer figure 1, insérer tableau 1, insérer carte 1...

Attention : tous les documents sont publiés en noir et blanc, l'auteur doit donc s'assurer qu'ils restent lisibles dans ces conditions. Le format maximum est de 17cm x 25cm et leur nombre limité à 5 par article.

La bibliographie, limitée à 20 références d'auteurs cités dans l'article, doit être listée par ordre alphabétique en fin d'article.

Une **référence bibliographique introduite dans le texte** se présentera comme suit : D. Dupont (2006) ou D. Dupont (2006 : 20) ou D. Dupont (2006 : 20-21).

Une **référence bibliographique citée dans le texte** de la manière suivante : (Dupont, 2006) ou (Dupont, 2006 : 20) ou (Dupont, 2006 : 20-21).

Pour un **ouvrage** : Dupont D., 2006, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : éditeur, xx p.

Pour un **ouvrage collectif** : Dupont D., Dupond D. (dir), 2006, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : éditeur, xx p.

Participation à un ouvrage collectif : Dupont D., 2006, Titre de la participation, in Dupond D., *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : éditeur, pp. xx-xx

Article de revue : Dupont D., 2006, Titre de l'article, *Nom de la revue*, Vol. x, N°x, pp. xx-xx

Portail de revue : Dupont D., 2006, Titre de l'article, *Nom de la revue*, Vol. x, N°x, pp. xx-xx, mis en ligne le xx xx xxx x, consulté le xx xx xxxx, URL : <http://adressedelarevue/>

Site internet : Nom du site, <http://adressedusite/>, mis en ligne le xx xx xxxx , consulté le xx xx xxxx